



Comité Départemental du Pas-de-Calais

Contre la privatisation de La Poste

Pour un débat public

Et un référendum sur le service Public Postal.

Madame, Monsieur

Actuellement, La Poste est un établissement public. Premier service Public de proximité, son rôle est crucial pour la collectivité et plus particulièrement en période de crise.

Vous le savez, le gouvernement et la Direction de la Poste ont décidé de transformer La Poste en société anonyme, ce qui constitue assurément la première étape d'une privatisation.

La privatisation de La Poste entrainera entre autre :

- ✘ La variation du tarif d'expédition en fonction de la destination et du délai attendu de distribution, c'est-à-dire que si on souhaite que le courrier au départ d'Arras arrive le lendemain à Marseille, on paiera plus cher l'affranchissement.
- ✘ L'implantation de boîtes cidex en bordure de rue ou de village : c'est un caisson de plusieurs boîtes à lettres dans lequel le facteur dépose le courrier et les usagers devront se déplacer pour relever leur courrier.
- ✘ l'abolition du rôle social du facteur, tous les services qu'il vous rend actuellement deviendront payants.
- ✘ Les clients à petit portefeuille n'auront aucune considération.
- ✘ La fermeture des petits bureaux de poste et l'obligation pour les usagers d'utiliser leur véhicule pour retirer une instance postale.
- ✘ La distribution matinale dans les entreprises sera payante.

De plus en plus ; on ferme des écoles, des commissariats, des casernes militaires, demain, ce sera La Poste, les hôpitaux et vos impôts locaux augmenteront pour financer les salaires de vos administrés.

Le Comité Départemental organise une consultation nationale le 3 octobre 2009 et c'est la première fois que chaque français pourra s'exprimer sur le devenir d'un service public alors que l'article 11 de la constitution révisée ouvre le droit d'initiative citoyenne et que les français n'ont jamais été consultés.

C'est pourquoi, face à la menace de la privatisation de La Poste, le samedi 3 octobre 2009, nous donnons l'opportunité à chaque français d'exprimer son refus au projet gouvernemental **en déposant le bulletin ci-dessous dans une urne que vous trouverez soit aux ports des écoles, des mairies ou devant votre bureau de poste.**

Consultation nationale du samedi 3 octobre 2009

Le gouvernement veut changer le statut de La Poste pour la privatiser, êtes vous d'accord avec ce projet ?



Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
--	--

Cochez la case de votre choix

Consultation nationale organisée à l'initiative du Comité national contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal <http://www.appelpourlaposte.fr/>